

Déclaration de Bénéficiaire(s) effectif(s) (25 %)

1. Informations relatives à l'entreprise

Nom de l'entreprise

Forme juridique de l'entreprise

Identifiant national (SIREN)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Adresse du siège social

Désigné ci-après comme : le « Client ».

Veillez remplir le présent formulaire en prenant soin de répondre à toutes les questions et de fournir les informations requises. Pour de plus amples informations, nous vous remercions de bien vouloir vous référer aux notes explicatives figurant dans l'annexe.

En vertu de l'article L574-5 alinéa 1 du Code monétaire et financier, le fait de ne pas fournir ces informations ou de fournir des informations inexactes ou incomplètes dans le cadre des mesures de vigilance est puni d'une peine d'emprisonnement de six mois et d'une amende de 7 500 euros.

2. Informations relatives à l'entreprise

- Nous n'avons pas de Bénéficiaire effectif (BE) avec un intérêt de 25 % ou plus. (Merci d'aller au point 3. Personne(s) Politiquement Exposée(s)).
- Nous avons un ou plusieurs Bénéficiaires effectifs avec un intérêt de 25 % ou plus. (Merci de compléter ou rectifier les informations figurant dans le tableau « A » ci-dessous.)
- Nous avons un (ou plusieurs) actionnaire(s) direct(s) ou indirect(s) avec une participation de 25 % ou plus qui est (sont) (i) une(des) entreprise(s) cotée(s) ; ou (ii) une(des) institution(s) financière(s) contrôlée(s). (Merci de compléter ou rectifier les informations figurant dans le tableau « B » ci-dessous (voir § 3 des Notes explicatives)).
- Nous sommes (i) une entreprise cotée ; ou (ii) une institution financière contrôlée. (Merci de compléter ou rectifier les informations figurant dans le tableau « B » ci-dessous (voir § 3 des Notes explicatives)).

A	Nom de famille et Prénom(s) du BE	Adresse complète du BE	Date de naissance du BE	Pourcentage d'intérêt direct + indirect¹	N° de carte d'identité ou passeport*
1			-- / -- / ----		
2			-- / -- / ----		
3			-- / -- / ----		

¹Voir § 2 des notes explicatives

4			-- / -- / ----		
---	--	--	----------------	--	--

* photocopies à joindre

B	Nom de l'entreprise cotée ou de l'institution financière contrôlée	Adresse du siège social complet	Opérations boursières ou Régulateur

Nous aviserons Atradius dès que possible en cas de :

- Modification du statut du (des) Bénéficiaire(s) effectif(s) de 25 % ou plus ;
- Émission de nouvelles actions.

Définitions dans la présente Déclaration (voir également les Notes explicatives)

- **Bénéficiaire effectif** : toute personne physique ayant une participation directe ou indirecte de 25 % ou plus dans les affaires (l'actif) du Client.
- **Intérêt**:
 - Dans le capital (p. ex., parts de capital social, ou certificats) ;
 - Droits de vote à l'assemblée des actionnaires ;
 - Contrôle effectif.

3. Personne(s) Politiquement Exposée(s) Article R561-18 CMF

Définition: personnes qui exercent, ou ont cessé d'exercer depuis moins d'un an, des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives pour le compte de la France, d'un État étranger ou d'une organisation internationale, leurs proches ainsi que les personnes étroitement liées (pour une définition plus précise voir § 4 des Notes explicatives).

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Fonction	N° Carte d'identité ou Passeport *
		-- / -- / ----		
		-- / -- / ----		
		-- / -- / ----		

* photocopies à joindre

4. Signature du (des) représentant(s) du Client

Le(s) soussigné(s) est(ont) un(des) représentant(s) du Client, autorisé(s) à agir à l'égard d'Atradius.

Lieu

Nom - Titre

--	--

Date

Signature

--	--

Annexe :
Notes explicatives à la Déclaration du (des) Bénéficiaire(s) Effectifs (BE)

1. Pourquoi cette demande de « Déclaration du BE » de la part d'ATRADIUS?

En vertu de la réglementation relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme ; ainsi que de l'obligation de se conformer aux réglementations en matière d'approbation, les institutions financières sont tenues de respecter des règles/réglementations nationales et internationales de plus en plus contraignantes.

En tant qu'assureur, Atradius y est soumis et a donc l'obligation de déclarer toute personne avec qui elle entre en « relation ». Le processus de déclaration du (des) BE répond à cette exigence.

Les formalités de cette déclaration sont décrites dans les paragraphes suivants.

2. Qu'est-ce que le (s) 'Bénéficiaire(s) Effectif(s) (BE)' :

Doit être considéré comme **Bénéficiaire Effectif (BE)** toute personne physique détentrice d'un '**intérêt**' (direct ou indirect) de 25 % ou plus dans (l'actif de) l'entreprise. Cet '**intérêt**' peut se traduire par la détention (directe ou indirecte) de 25% ou plus du capital social, de droits de votes correspondants ou d'un contrôle effectif de l'entreprise.

Chaque BE doit être déclaré et identifié par : son nom complet, son adresse complète (incluant le lieu de résidence) et sa date de naissance.

Cette déclaration s'effectue via la présente **Déclaration du BE**.

Merci d'y renseigner pour chaque BE le pourcentage global d'intérêt (direct et/ou indirect) détenu dans (l'actif de) l'entreprise.

▪ **Intérêt direct**

La personne physique/propriétaire détient de manière directe de 25 % ou plus dans (l'actif de) l'entreprise.

▪ **Intérêt indirect**

Lorsque l'entreprise est détenue par une(des) entité(s) juridique(s), il n'est pas nécessaire de renseigner toutes les entreprises intermédiaires. Prière de remplir le pourcentage final de la participation du BE (personne physique) dans (l'actif de) l'entreprise.

3. Qui est tenu de signer la déclaration ?

La déclaration complétée doit être signée par la(les) personne(s) qui est (sont) autorisée(s) à représenter le Client vis-à-vis de tierces parties, conformément à son régime statutaire et légal.

4. Qui est une personne politiquement exposée ?

Sont des Personnes Politiques Exposées (PPE), les personnes qui exercent, ou ont cessé d'exercer depuis moins d'un an, des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives pour le compte de la France, d'un État étranger ou d'une organisation internationale, ainsi que leurs proches.

▪ **Les fonctions concernées**

- Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne;
- Membre d'une assemblée parlementaire nationale (député comme sénateur) ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique ;
- Magistrat de la Cour de Cassation, conseiller d'Etat et membre du Conseil Constitutionnel ou leurs équivalents à l'étranger ;
- Membre de la Cour des comptes ou leurs équivalents à l'étranger ;
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ;
- Ambassadeur ou chargé d'affaires ;

- Officier général, ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ;
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ;
- Directeur, directeur adjoint, membre du conseil d'une organisation internationale.

▪ **Les proches concernés**

Les membres directs de la famille des PPE, notamment :

- Le conjoint (peu importe la nature de l'alliance) ;
- Les enfants, ainsi que leur conjoint ;
- Les ascendants au premier degré.

▪ **Les personnes étroitement associées aux PPE**

Les personnes physiques :

- Qui conjointement à une PPE sont bénéficiaires effectifs dans le cadre d'une personne morale, d'un placement collectif ou d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger ;
- qui sont seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif ou d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la PPE ;
- entretenant des liens d'affaires (commercial ou économique) étroits avec une PPE.

5. Protection de la vie privée

Les données communiquées dans ce formulaire seront traitées par Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros, société anonyme de droit espagnol ayant son siège social et son adresse au Paseo de la Castellana, 4, 28046 Madrid, Espagne.

6. Traitement des données

Les données fournies ici seront stockées électroniquement par Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros aux fins d'identification du client et aux fins décrites ci-dessous. Les copies des pièces d'identité ne seront conservées que la durée requise par la législation.

7. À quelles fins Atradius utilisera-t-elle les données fournies dans la présente déclaration ?

Atradius utilisera les données fournies dans la présente déclaration uniquement dans le but d'identifier le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) dans le cadre des procédures de vigilance à l'égard de la clientèle et afin de respecter les obligations prévues dans les législations et réglementations internationales européennes ou nationales sur les sanctions, la lutte contre (l'utilisation des systèmes financiers aux fins) le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que le respect des lois, règlements ou ordonnances, injonction d'un tribunal compétent ou d'un organisme judiciaire, gouvernemental ou réglementaire compétent.

Ces données peuvent être communiquées aux autres sociétés du groupe Atradius aux fins décrites.